



Démographie

3,7 millions de personnes sont dans un ménage « complexe »

Dans *Insee Première* n° 1980 de janvier 2024 ⁽¹⁾, Fabienne Daguet et Pierre Pora (Insee) précisent qu'en 2020, en France hors Mayotte, 65,7 millions de personnes résident dans 30,2 millions de logements (ce sont autant de ménages). De plus, 1,5 million de personnes résident dans des structures collectives (Ehpad, résidences universitaires, centres de détention, etc.), ou bien sont dans des habitations mobiles, ou encore sont sans abri.

Parmi les 30,2 millions de ménages, 1,1 million, soit 3,7 % de l'ensemble, sont dits « complexes ». Ils ont pour caractéristiques de ne pas être constitués uniquement d'une personne seule ou d'un noyau familial (couple avec ou sans enfants ou famille monoparentale). Ces ménages dits « complexes » regroupent 3,7 millions de personnes (soit 5,7 % de la population des ménages).

Les ménages complexes sont, soit avec noyau familial (571 000), soit sans noyau familial (548 000). Les premiers sont constitués d'un noyau familial qui partage son logement avec une ou plusieurs autres personnes pouvant aussi former un autre noyau familial. Fabienne Daguet et Pierre Pora donnent comme exemple un grand-mère vivant avec sa fille et le fils de celle-ci, ou bien un couple logeant avec un ami.

Ces ménages complexes avec noyau familial peuvent être « dynastiques » (281 000). Dans ce cas, il s'agit d'une famille vivant avec un ou plusieurs ascendants (parents ou grands-parents) ou, plus rarement, d'une famille avec enfants vivant avec un petit-enfant de l'un des adultes de la famille.

Les 548 000 ménages complexes sans noyau familial rassemblent plusieurs personnes sans lien parent-enfant ni relation de couple entre elles. Il peut s'agir d'étudiants en colocation, de deux



Partager son logement au-delà du noyau familial : des disparités régionales qui persistent

Insee Première n° 1980 - Janvier 2024

En 2020, en France hors Mayotte, 3,7 % des ménages sont dits « complexes ». La moitié est constituée d'un couple, avec ou sans enfants, ou d'une famille monoparentale qui cohabite avec au moins une autre personne : ils sont dits « avec noyau familial ». L'autre moitié regroupe des personnes sans lien parent-enfant ni lien conjugal : ils sont dits « sans noyau familial ».

Les ménages complexes avec noyau familial sont beaucoup plus fréquents dans les DOM. En France métropolitaine, ils sont plus répandus en Corse et dans une moindre mesure, dans Sud et en Ile-de-France. Ces disparités régionales étaient encore plus marquées il y a 20 ans.

Les ménages complexes sans noyau familial sont surreprésentés dans les villes urbaines. Parmi eux, les ménages constitués uniquement de jeunes sont minoritaires, mais leur proportion a augmenté depuis 1990.

Dans leur ensemble, les ménages complexes sont désormais plus fréquents dans les villes urbaines qu'en dehors. En 1990, ils étaient plus fréquents en dehors de ces villes.

En 2020, en France hors Mayotte, 65,7 millions de personnes résident dans 30,2 millions de logements, formant autant de ménages, tandis que 1,5 million de personnes résident dans des structures collectives (Ehpad, résidences universitaires, centres de détention, etc.), dans des habitations mobiles ou sont sans abri. Parmi les ménages, 1,1 million, soit 3,7 %, sont dits « complexes ». C'est-à-dire qu'ils ne sont pas constitués uniquement d'une personne seule ou d'un noyau familial (couple avec ou sans enfants ou famille monoparentale). Ces ménages regroupent 3,7 millions de personnes, soit 5,7 % de la population des ménages. Les ménages complexes peuvent prendre des formes variées.

La moitié des ménages complexes (571 000) est formée de personnes qui regroupent 2,5 millions de personnes et ont un noyau familial. Ils sont constitués d'un noyau familial qui partage son logement avec une ou plusieurs autres personnes pouvant aussi former un autre noyau familial. Il s'agit par exemple d'une grand-mère vivant avec sa fille et le fils de celle-ci, ou bien d'un couple logeant avec un ami. La moitié des ménages complexes sans noyau familial sont constitués d'une famille vivant avec un ou plusieurs ascendants (parents ou grands-parents) ou, plus rarement, d'une famille avec enfants vivant avec un petit-enfant de l'un des adultes de la

« dynastiques » (soit de la moitié des ménages complexes avec noyau familial (43 %) comprenant au moins une famille monoparentale).

Les autres ménages complexes (5,8 % de l'ensemble des ménages, qui regroupent 1,2 million de personnes) sont dits « ménages complexes sans noyau familial ». Ils comprennent plusieurs personnes sans lien parent-enfant ni relation de couple entre elles, en moyenne il y a 2,4 personnes par ménage. Ces ménages peuvent aussi être constitués d'un autre lien de parenté entre eux (couple, grand-père, etc.). Les ménages peuvent être formés, par exemple :

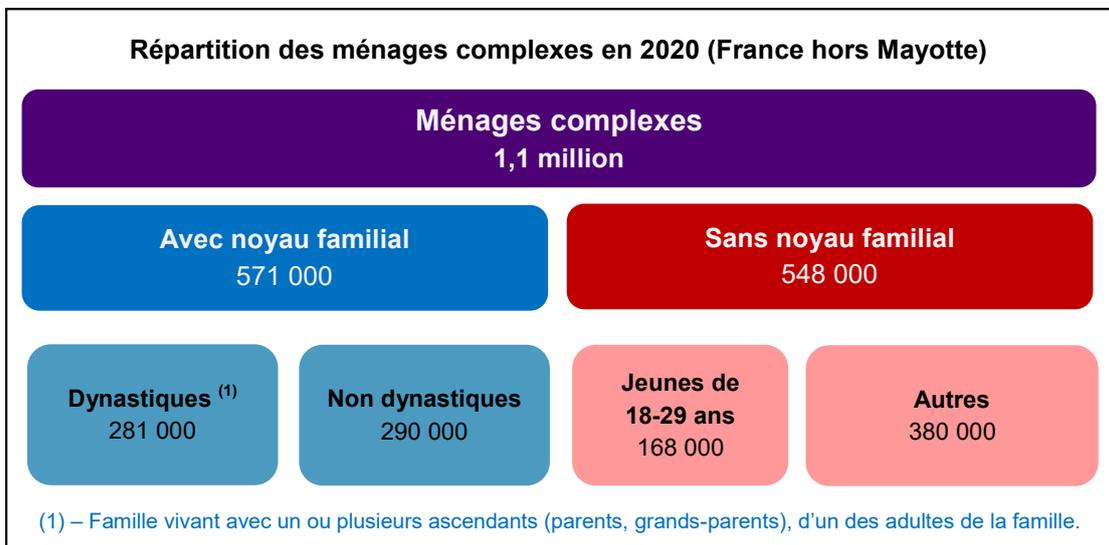
d'étudiants en colocation, de deux jeunes, ou encore d'une grand-mère et de son petit-fils, tout cela sur du 10, ils sont formés de deux personnes seulement. Dans le cas d'un tiers des cas, ces ménages sont composés exclusivement de jeunes âgés de 18 à 29 ans.

En outre, la part des ménages complexes à formation récente en France est en hausse de 4,4 % en 2020 à 3,7 % en 2010. Ce recul est presque entièrement dû aux ménages complexes avec noyau familial, dont la part a diminué de la période de 2,4 points de pourcentage, et les parts à trois sans noyau familial (0,3 point).

1 - Répartition des ménages complexes en 2020

Ménages complexes (1,1 million / 3,7 % des ménages)	
Avec noyau familial (571 000 / 1,6 %)	Sans noyau familial (548 000 / 1,6 %)
Dynastiques (281 000 / 0,8 %)	Autres (267 000 / 0,8 %)

PDF Adobe



(1) – « Partager son logement au-delà du noyau familial : des disparités régionales qui persistent » (4 pages).

sœurs, ou encore d'une grand-mère et de son petit-fils... Dans près d'un tiers des cas, ces ménages sont composés exclusivement de jeunes âgés de 18 à 29 ans.

Fabienne Daguet et Pierre Pora expliquent qu'en France métropolitaine, les ménages complexes avec noyau familial

sont plus répandus en Corse et, dans une moindre mesure, dans le Sud et en Île-de-France.

Quant aux ménages complexes sans noyau familial, ils sont surreprésentés dans les pôles urbains.



Démographie

La perte d'autonomie concerne 26,9 % des Ligériens de 85 ans ou plus vivant à domicile

Dans *Insee Flash Pays de la Loire* n° 142 de décembre 2023, Ophélie Kaiser et David Morineau (Insee) exploitent des données ligériennes relatives à la perte d'autonomie à domicile des personnes âgées de 60 ans ou plus ⁽¹⁾. Ces données proviennent de l'enquête Vie quotidienne et santé (VQS) qu'a réalisée la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees), entre février 2021 et avril 2022, auprès de quelque 335 000 personnes vivant en France en domicile ordinaire, tous âges confondus ⁽²⁾.

En 2020, les Pays de la Loire comptent 1 032 000 personnes âgées de 60 ans ou plus, soit 26,9 % de la population. Parmi l'ensemble des 60 ans ou plus, 94,7 % vivent à domicile, contre 95,8 % en France. Pour les deux auteurs, cela s'explique par une offre plus importante en hébergement dans les Pays de la Loire, avec une conséquence : cela induit « une proportion de personnes en perte d'autonomie résidant à domicile plus faible dans la région, notamment après 85 ans, âge auquel les personnes résident plus fréquemment en hébergement ».

Dans les Pays de la Loire, selon l'enquête VQS, en 2021, environ 65 000 personnes âgées de 60 ans ou plus vivent à domicile et sont en situation de perte d'autonomie ⁽³⁾. Cette situation concerne 6,5 % des 60 ans ou plus (contre 7,2 % en France). La perte d'autonomie augmente avec l'âge :

3,0 % des moins de 75 ans sont concernés ; 7,5 % des 75-84 ans et 26,9 % des 85 ans ou plus – toujours parmi ceux vivant à domicile.

Tout en ayant une espérance de vie plus élevée, les femmes sont plus souvent en perte d'autonomie. En 2021, c'est le cas pour 32,1 % des femmes de 85 ans ou plus, contre 17,7 % des hommes. Au total, deux personnes de 60 ans ou plus sur trois, en perte d'autonomie, sont des femmes.

Ophélie Kaiser et David Morineau soulignent une particularité ligérienne : pour les hommes de 85 ans ou plus, la perte d'autonomie est une des plus faibles des régions métropolitaines (17,7 %, contre 23,9 % pour la France).

Les deux auteurs analysent également les limitations fonctionnelles (physiques, sensorielles, cognitives...), les restrictions pour les activités habituelles à cause d'un problème de santé, ainsi que les aides professionnelles ou familiales reçues.



La pensée hebdomadaire

« Nous ne pouvons plus accepter d'enfermer en prison plus de personnes qu'il n'y a de places. Les voix se multiplient parmi les acteurs du milieu carcéral pour réclamer un mécanisme qui permette de réguler le nombre de personnes détenues. Les mesures exceptionnelles prises pendant la crise sanitaire, aux côtés de la baisse des entrées en détention, ont montré qu'un tel dispositif n'était ni déraisonnable ni dangereux. Aujourd'hui plus que jamais, il n'y a pas d'autre issue possible. »

Prune Missoffe, responsable analyses et plaidoyer de l'Observatoire international des prisons, « L'emprisonnement serait-il devenu une discipline olympique ? » (Réflexion), *Ouest-France* des 13 et 14 janvier 2024.

(1) – « Perte d'autonomie à domicile : après 85 ans, une femme sur trois » (2 pages).
(2) – <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/sources-outils-et-enquetes/le-dispositif-d-enquetes-autonomie-2021-2025>
(3) – La perte d'autonomie est ici mesurée par un score synthétisant les difficultés rencontrées par les personnes âgées en termes de capacités fonctionnelles, dans la vie au quotidien, et l'état de santé général.